
CORRIGÉ

Révolution française ou autodestruction de l'ancien régime ?

Les erreurs politiques de l'ancien régime procurent quelques précieux enseignements, à défaut d'une explication définitive de la Révolution française.

On sait combien le siècle de Louis XV discourt sur la politique, mais loin du palais. Le seul contre-pouvoir appartient aux parlements, composés de juges nobles qui protègent // jalousement leurs avantages et revenus. Ils exaspèrent la Couronne par une opposition systématique aux avancées législatives, puis en prenant parti pour leurs amis jansénistes persécutés par l'épiscopat. Le monarque finit par les renvoyer.

Louis XVI remporte son premier succès en rétablissant ce corps, symbole usurpé de liberté, auquel se // heurteront constamment ses ministres successifs, qui prétendront faire payer les riches.

Car la dette souveraine est la question cruciale vers 1789 : le trésor est ruiné par le train excessif de l'État, encore accru par la flamboyante intervention pour l'indépendance américaine. Dès 1774, Turgot a voulu réduire la dépense, // même à la Cour. Il a aussi libéralisé le commerce, causant par malchance une disette mémorable car la spéculation avait renchéri le blé alors trop rare. Soutenu par le roi contre la révolte populaire, il est congédié sitôt qu'il s'attaque aux privilèges.

L'entêtement aveugle des nantis caractérise // l'ultime décennie. L'idée de compromis ne leur vient pas en tête. Au contraire, ils veulent garder tout, confortent aux dépens des roturiers leur monopole sur les carrières d'officiers, et même, à contresens de l'histoire, ressuscitent de poussiéreux droits féodaux, provocation décisive qui allumera l'incendie révolutionnaire.

250 mots.

(// : tranche de 50 mots)

RAPPORT

On compte 1889 mots dans le texte de François REYNAERT, de taille raisonnable avec 120 mots de moins que le sujet de la précédente session. Tiré d'un ouvrage à succès, aussi impertinent que divertissant, qui déjoue quelques idées reçues, impostures et légendes de l'histoire, il aborde un thème aussi préoccupant en 2013 qu'il pouvait l'être vers 1789, celui de la dette souveraine, dans un environnement politique et social sans doute bien différent, quoique... Le propos ne risque pas de dépasser l'entendement des candidats, s'il ne manque ni de subtilité, ni de rigueur chronologique. Un peu de culture historique aurait pu les aider à reconnaître les épisodes (le conflit des parlements et la querelle janséniste, la libéralisation du commerce des grains et la guerre des farines, la réaction nobiliaire), tous exposés avec clarté.

En pure perte, disent les correcteurs, puisque bien trop de candidats se sont contentés de reprendre ces termes sans prouver qu'ils avaient compris les explications. Quelquefois même en prouvant qu'ils ne les avaient pas comprises, si l'on en croit les contresens et anachronismes récurrents : Louis XV serait un roi « totalitaire » contrairement à un Louis XVI « populaire », le Parlement aurait exercé le « pouvoir législatif » et assuré la « représentation » nationale, les jansénistes n'étaient pas catholiques, les ministres rêvaient d'instaurer « l'impôt pour tous », Turgot aurait été renvoyé pour avoir provoqué la guerre des « famines », tandis que sa « libéralisation des grains » a donné de mauvaises récoltes, il ne faut pas deux siècles plus tard accabler les aristocrates, etc.

Ces constatations soulignent d'emblée le défaut le plus apparent des copies de la session : un mépris croissant des candidats envers l'exigence de reformulation, qui a souvent entraîné des résultats décevants malgré la relative facilité du texte proposé. Et pour tout dire, on a vraiment trop revu de châteaux brûlés en guise de conclusion.

Les résumés sont dans l'ensemble bien présentés, et respectent presque tous à la perfection les directives de comptage. Les écarts de format restent exceptionnels, souvent réduits à quelques mots d'erreur, quoiqu'on ait vu un peu plus de dépassements bien supérieurs aux trois cents mots fatals.

Le titre n'est pratiquement jamais omis. Toutefois la mode des titres longs et sophistiqués semble s'installer, malgré les avertissements du jury et des professeurs. Il suffisait pourtant ici de situer l'enquête de l'auteur sur certaines causes méconnues de la Révolution française. Par exemple : *Les éléments déclencheurs de la Révolution française* ; *Les idéaux de liberté ne sont pas les seuls facteurs de la Révolution* ; *Les causes méconnues de la Révolution française* ; *L'immobilisme politique a conduit à la Révolution* ; *L'Ancien Régime : de son impossible réforme à sa chute*, et il n'est jamais interdit de tenter une astuce, comme : *Trop de privilèges tuent les privilèges...*

Fort heureusement, beaucoup de solutions ont été satisfaisantes, et assez peu d'aberrations, comme celles-ci, ont débuté des copies peu prometteuses : *L'ancien régime se meurt, le roi est mort, vive... la Révolution*; *La revanche de la noblesse*; *La Révolution invisible*; *O rage, O désespoir, O noblesse ennemie* ; *Louis XVI et Hollande : même combat !* ; *Pourquoi les révolutions qui ont eu lieu après 1789 sont des impasses*. Une erreur fréquente s'est traduite par la formule : *Les*

fondements de la Révolution Française, qui ne convient vraiment pas puisque justement le texte décrit des événements qui ne relèvent guère du rationnel.

L'articulation du texte ne devait pas échapper à des lecteurs attentifs et en principe motivés. Si on a vu encore quelques blocs compacts, l'organisation est bien visualisée. Mais l'écrasante majorité des résumés, au lieu de présenter une articulation élaborée, se contente de coordinations simples ou de repères temporels. On s'explique mieux ces carences chez ceux qui ne se sont pas rendu compte qu'il y avait deux rois (celui qui rétablit les parlements n'est pas le même qui les avait supprimés...). Mais avant cela, beaucoup ont commencé par faire l'impasse sur l'introduction, qui avait tout de même l'utilité de circonscrire le sujet !

De manière plus profonde, le défaut de rigueur sévit dans l'évaluation de l'importance relative et de la portée des arguments en présence, quand ce n'est leur nature ! Il faudrait se donner la peine de lire pour éviter d'assimiler la vénalité des charges à la corruption, de confondre la société d'ordres avec les classes sociales, de laisser croire que les terriers sont cachés dans les châteaux.

Certaines confusions historiques dévastatrices n'ont pas pu être seulement occasionnées par la lecture inattentive du texte mais remontent d'une inculture latente : *Au XVIII^e la politique se transformait en un jeu de chaises musicales et en course au profit... Les parlements de l'époque : un jury de nobles qui conteste les décisions de justice... De nombreuses batailles eurent lieu à propos des jansénistes qui proposaient les « billets de confession », des documents signés par les morts... Les parlementaires de l'époque étaient hantés par le jansénisme dont ils étaient les principales victimes... Le XVIII^e était marqué par le problème de la dette, découlant de l'inadaptation du système fiscal et de la guerre de Césession (sic)... Un autre évènement là-dessus l'intervention musclée en Amérique latine ! Et pour finir : Les ministres s'enchaînaient et tous avaient les mains liées pour combler le déficit.*

On ne saurait passer sous silence les perles de la session, qui en est riche. Quelques exemples récurrents : *l'exile*, variante *l'exilation*, les *jansénites* et le *jansénitisme* (parfois le *jacobinisme*), *nobiliar*, *ière* comme *pécunier*, *ière*, le *monarque*, le *reigne*, *l'exhumance*, *omnibulé* (ou *omnubilé*), *publique* employé comme masculin, *résolver*, *dissout*, *dissolu* pour *dissous* (exemple : *le Parlement est souvent dissolu...*), *dissolua*, *dissolva*, *dissolvit*, *Turgo* alias *Turbot*. Par ailleurs ce texte regorge de chiffres romains, que manifestement certains candidats ne savent ni lire ni écrire, de sorte que dans les résumés on parcourt les siècles de manière assez chaotique, et qu'on a pu rencontrer tous les Louis de France et de Navarre, surtout le VII et le XIV, sans oublier le « *bien-fêteur* ».

Voilà pourquoi l'état de l'orthographe et de la syntaxe appelle cette année l'alerte rouge. On a repéré un nombre inédit de copies comportant plus de vingt fautes pour 250 mots. C'est évidemment inacceptable et d'ailleurs le jeu des pénalisations élimine immédiatement leurs auteurs de l'admissibilité. Un effet pervers se fait toutefois sentir : une pareille dérive finirait par éliminer une part croissante de candidats qui ne manquent pas de valeur dans les autres disciplines du concours. Une impérieuse raison pour se préparer avec régularité et efficacité, afin d'éduquer la vigilance nécessaire.

■ Résultats

Notes	0 à 3	4 à 7	8 à 11	12 à 15	16 à 20	Moyenne
2009	4,2%	17,4%	39,4%	29,9%	10,1%	10,42
2010	4,1%	17,9%	38,6%	28,4%	11,0%	10,45
2011	4,1%	17,4%	39%	28,9%	10,6%	10,42
2012	5,4%	17,1%	37,4%	29,1%	11,0%	10,38
2013	6,9%	17%	33,2%	30,6%	12,3%	10,47

La moyenne générale de l'épreuve reste dans la fourchette d'un dixième de point affichée depuis 2007, tandis que l'écart-type augmente encore fortement jusqu'à 4,3. La note 20 a été attribuée 40 fois, les notes 19 et 18, 255 fois, l'ensemble distinguant maintenant un candidat sur vingt-cinq (au lieu de trente en 2012). À l'autre extrémité de l'échelle de notation, 25 zéros (toujours moins) sanctionnent l'infraction à l'impératif du format. On sait toutefois que les dépassements importants sont encore une cause notable des 1 et des 2, notes attribuées 328 fois (en très forte augmentation), et qu'ils interviennent pour une part encore des scores inférieurs à 7. Au total, les notes très faibles augmentent encore d'un quart, après une progression semblable en 2012, ce qui devient très préoccupant, même si le niveau sans précédent des meilleurs résultats couvre ces contre-performances.